

Données
sociodémographiques **en bref**

Février 2016 | Volume 20, numéro 2

Les réseaux sociaux informels et le capital socialpar Marie-Andrée Gravel¹

Au Québec comme ailleurs, les réseaux sociaux jouent, au quotidien, un rôle primordial pour le bien-être des individus et des collectivités (Keown, 2009). Les réseaux personnels assurent notamment le soutien émotif et matériel, alors que les réseaux de connaissances offrent, pour leur part, des informations privilégiées et des contacts, ce qui peut s'avérer utile pour des emplois, par exemple.

En raison de ses bénéfices individuels, sociaux et même économiques, le capital social attire de plus en plus l'attention des décideurs (Scrivens et Smith, 2013). Bien qu'il fasse l'objet de plusieurs débats, on s'entend généralement pour dire que ce concept renvoie à l'ensemble des ressources issues des différentes formes de réseaux sociaux. Sa valeur dépend des retombées, généralement positives, de la formation et du maintien des liens sociaux. Ces bienfaits profitent au premier chef aux individus, mais certaines recherches montrent également leurs impacts positifs dans plusieurs domaines comme la santé, la criminalité, l'intégration des immigrants, la qualité des emplois et même la croissance économique (OCDE, 2011 ; Turcotte, 2015).

Appuyée sur les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2013 sur l'identité sociale, cette analyse vise à faire état des réseaux informels de la population québécoise. Bien que le réseau familial soit une source indéniable de soutien, cette analyse s'attarde particuliè-

rement aux réseaux d'amis proches et de connaissances (Fleury et Rheault, 2014). Ce choix analytique permet en effet de mettre l'accent sur la création et le maintien des réseaux dits construits, alors que le réseau familial est conditionnel à l'existence même de la famille, à sa taille et à sa proximité géographique. Il est en quelque sorte la partie héritée de l'ensemble des liens sociaux.

Dans un premier temps, une analyse descriptive permet de dresser le portrait des réseaux d'amis et de connaissances quant à leur taille et à la fréquence des contacts. Une analyse de régression logistique expose par la suite l'influence réelle des caractéristiques sociodémographiques sur l'absence des réseaux d'amis et de connaissances, et ce, en maintenant constant l'effet des autres variables, notamment la taille du réseau familial. Quoique l'isolement social relève d'une multitude de facteurs dont nous ne pouvons discuter dans son ampleur dans le cadre de cette étude, nous considérons que l'absence d'un réseau d'amis proches en est une composante.

Sans volonté de débattre de la définition de capital social, cette étude retient son approche individualiste qui entrevoit les réseaux sociaux comme une ressource individuelle. Pierre Bourdieu (1986) souligne entre autres la présence d'inégalités quant à l'accès à des réseaux sociaux forts et durables.

TABLE DES MATIÈRES

Les réseaux sociaux informels et le capital social	1
L'amortissement hypothécaire au Québec	11
Le revenu des ménages propriétaires et locataires	18

1. L'auteure remercie Charles Fleury, professeur adjoint au département de sociologie de l'Université Laval, Rosanna Baraldi de la Direction des statistiques de santé et sa collègue Sylvie Rheault pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte, ainsi que Luc Belleau pour son soutien méthodologique.

Définitions et note méthodologique

Amis proches

Les amis proches sont définis ici comme étant des individus avec qui nous ne sommes pas apparentés, mais avec qui nous sommes à l'aise, à qui nous pouvons dire ce que nous pensons et à qui nous pouvons demander de l'aide. Ces relations sont envisagées comme des liens forts permettant du soutien émotif, de la compagnie, de l'aide financière d'urgence et de la réciprocité.

Connaissances

Les connaissances ne sont ni de la parenté ni des amis proches. Il pourrait notamment s'agir de collègues ou de voisins. Ces relations sont pour leur part décrites comme des liens faibles offrant des ressources instrumentales, des contacts de tous genres et des possibilités d'emploi.

La fréquence des contacts avec les amis

La fréquence des contacts avec les amis est évaluée au cours du dernier mois avant la tenue de l'enquête. Dans cette analyse, les contacts sont considérés comme réguliers s'ils ont lieu sur une base quotidienne ou hebdomadaire, tandis qu'ils sont considérés comme sporadiques s'ils surviennent moins d'une fois par semaine. Une troisième catégorie porte sur l'absence de contacts avec des amis dans le dernier mois. Comme les contacts avec les connaissances ne s'établissent pas de la même façon, ils n'ont pas été évalués dans le cadre de l'ESG.

Satisfaction à l'égard de la vie

La satisfaction à l'égard de la vie mesure le bien-être subjectif de la population. Lors de l'*Enquête sociale générale* de 2013, les répondants devaient évaluer sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « Très insatisfait » et 10 signifie « Très satisfait », leur degré de satisfaction à l'égard de leur vie en général.

Note méthodologique

L'ensemble des données présentées dans cet article, ainsi que celles rendues disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ, s'appuie sur les données de l'*Enquête sociale générale* (ESG) de 2013. L'ESG est une enquête transversale annuelle qui a été établie en 1985 par Statistique Canada dans le but de suivre les tendances sociales quant aux modes de vie et au bien-être de la population. En 2013, le cycle 27 de l'ESG porte sur l'identité sociale et recueille entre autres choses de l'information sur les réseaux sociaux, l'intégration sociale et les normes de confiance. La population cible se compose de l'ensemble de la population canadienne de 15 ans et plus, à l'exception des habitants des Territoires-du-Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut, ainsi que des personnes qui résident à temps plein dans des établissements institutionnels. En 2013, l'échantillon du fichier de microdonnées à grande diffusion compte 27 534 répondants pour l'ensemble du Canada, dont 5 301 pour le Québec². Les estimations calculées sont pondérées afin de tenir compte du plan de sondage de l'ESG de 2013. Les poids d'autoamorçage (de l'anglais *bootstrap*) ont été utilisés aux fins des estimations de précision et des tests statistiques. Il est à noter que le cycle 27 est marqué par d'importants changements méthodologiques relativement à la base de sondage, à la stratégie de pondération et à la collecte de données. Ces changements ne permettent aucune comparaison avec les données des cycles antérieurs de l'ESG.

Dans un premier temps, l'existence de relations entre les différentes variables sélectionnées a été vérifiée par l'utilisation du test de khi deux, les intervalles de confiance à 95 % ont permis de déceler les différences entre les proportions obtenues. Lorsque nous n'avons pu conclure à l'aide des intervalles de confiance, des tests d'égalité de proportion ont été effectués. Dans un deuxième temps, une analyse de régression logistique a permis de déterminer l'influence réelle des caractéristiques sociodémographiques sur l'absence des réseaux d'amis et de connaissances, et ce, en maintenant constant l'ensemble des autres facteurs.

2. Pour plus d'information concernant cette enquête, veuillez consulter la documentation et le guide de l'utilisateur du FMGD du cycle 27 de l'ESG (Burns, 2015)..

La taille du réseau d'amis diminue de façon importante avec l'âge

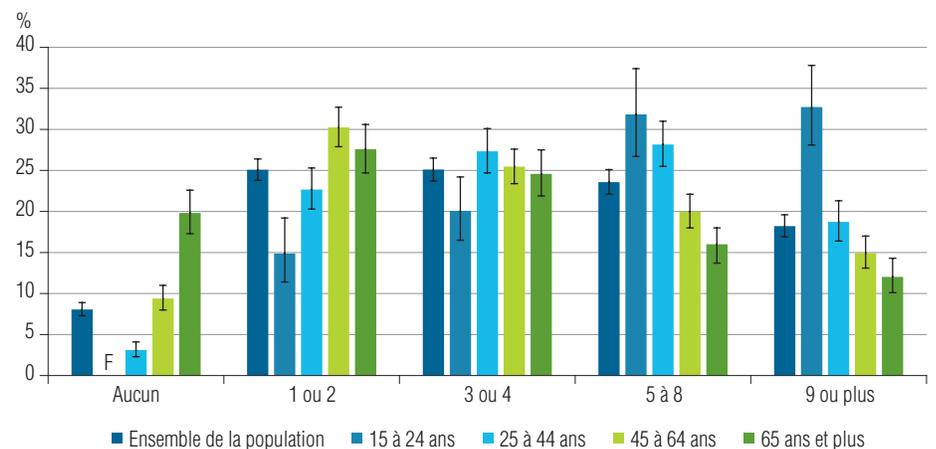
Au Québec, près d'une personne sur cinq a un réseau social formé d'au moins neuf amis proches (figure 1). Les jeunes de moins de 25 ans sont les plus nombreux, en proportion, à détenir un réseau aussi vaste (33 %). Cette tendance est confirmée par l'analyse de la taille moyenne du réseau d'amis proches selon les groupes d'âge. Ainsi, le réseau moyen des 15 à 24 ans se compose d'environ sept amis, tandis que les individus âgés de 65 ans et plus ont, en moyenne, cinq amis dont ils se sentent proches (données non illustrées). La taille élevée des réseaux d'amis des jeunes tient d'abord aux nombreuses occasions que ces derniers ont de créer et d'entretenir des liens d'amitié, soit dans leurs loisirs, à l'école et même sur les sites de réseautage social (Sinha, 2014). À l'inverse, le décès de personnes proches joue un rôle dans l'évolution de la taille des réseaux d'amis des personnes âgées.

Par ailleurs, environ 8 % de l'ensemble de la population québécoise de 15 ans et plus rapporte n'avoir aucun ami. On remarque que cette proportion croît significativement avec l'âge passant d'environ 2 % chez la population de 25 à 44 ans à près de 20 % chez les 65 ans et plus. Selon Turcotte (2015), il n'existe pas un nombre idéal d'amis dont on doit se sentir proche. Le réseau dit parfait est subjectif et dépend largement des trajectoires de vie et des préférences de chacun à s'entourer plus ou moins intensément. Toutefois, un réseau d'amis inexistant n'est généralement pas souhaitable, et ce, malgré le fait que le réseau de soutien le plus important soit d'abord le réseau familial. Différents auteurs ont montré que l'isolement social peut avoir des conséquences néfastes notamment sur le bien-être et la santé, particulièrement chez les aînés (OCDE, 2011 ; Turcotte, 2015). L'analyse des données québécoises appuie ces constats, la taille du réseau d'amis proches étant significa-

tivement liée à la satisfaction à l'égard de la vie. On note de manière générale une réduction du degré de satisfaction à l'égard de la vie à mesure que le nombre moyen d'amis diminue (figure 2). Ainsi, tandis que les individus qui s'entourent

en moyenne de six amis sont très satisfaits de leur vie, ceux qui ont un réseau plus restreint, composé d'environ quatre personnes dont ils se sentent proches, se situent à l'autre extrémité de la courbe de la satisfaction à l'égard de la vie.

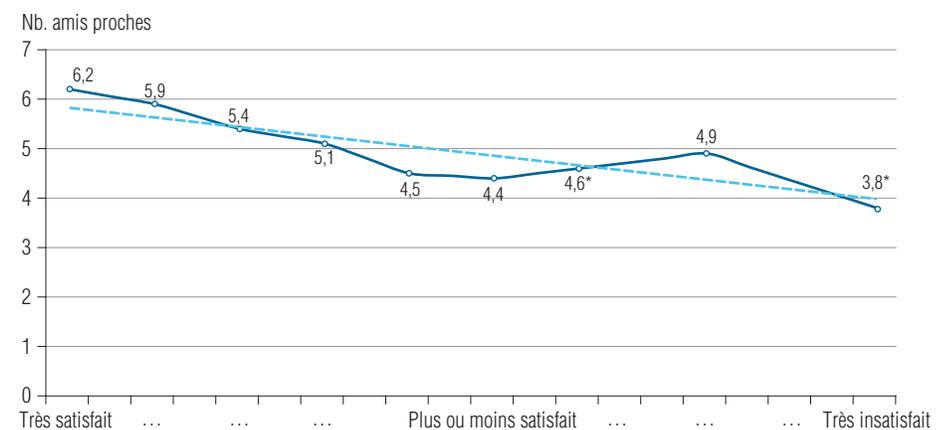
Figure 1
Proportion de la population de 15 ans et plus selon la taille du réseau d'amis proches et le groupe d'âge, Québec, 2013



F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2013*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 2
Taille moyenne du réseau d'amis proches de la population de 15 ans et plus selon la satisfaction à l'égard de la vie, Québec, 2013



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Note : Certaines catégories de l'échelle de satisfaction à l'égard de la vie ont été regroupées afin d'augmenter la précision des données.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2013*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tout comme pour les réseaux d'amis, la taille des réseaux de connaissances fléchit avec l'âge

Tandis que plus du tiers des jeunes de moins de 25 ans ont plus de 30 connaissances, seulement une personne de 65 ans et plus sur dix a un aussi large réseau (figure 3). L'analyse de la taille moyenne du réseau de connaissances selon l'âge abonde dans ce sens : les jeunes de 15 à 24 ans s'entourent d'un réseau moyen de 43 personnes, tandis que chez les personnes âgées de 65 ans et plus, il n'est que d'environ 14 personnes (données non illustrées). Le retrait du milieu du travail de la population âgée tout comme l'utilisation massive des médias sociaux et la fréquentation de milieux actifs par les jeunes, tels les établissements d'enseignement ou les équipes sportives, pourraient expliquer une bonne part des différences entre les groupes d'âge.

Bien que les bénéfices tirés des réseaux de connaissances aient un impact indirect sur les conditions de vie des individus (opportunités d'emploi, contacts, informations privilégiées), la taille de ces réseaux n'est pas significativement liée à la satisfaction à l'égard de la vie de la population. La nature instrumentale des ressources qui en sont retirées pourrait expliquer l'absence de lien.

L'utilisation des nouvelles technologies de communication augmente la fréquence des contacts entre amis

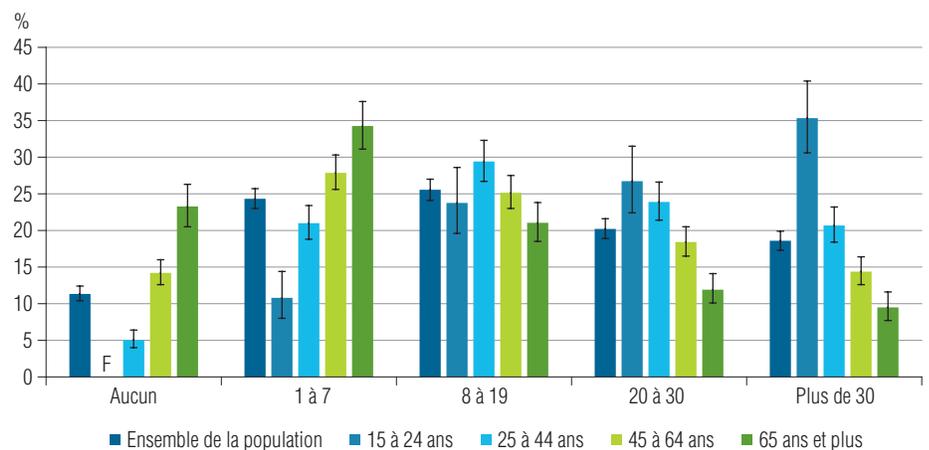
Quoique le nombre de liens d'amitié influe considérablement sur la force des réseaux sociaux, la fréquence des contacts s'avère également un bon indicateur de la solidité, la durabilité et la réciprocité des rapports entre amis. Le moyen de communication utilisé pour maintenir les relations amicales est significativement lié à la fréquence des contacts. Ainsi, les estimations obtenues montrent, dans un premier temps, qu'une plus large part des contacts entre amis sont effectués

par messages texte, par courriel ou par les médias sociaux de façon régulière (74 %), en comparaison aux contacts par téléphone (56 %) ou en personne (63 %) (figure 4). Le fait d'utiliser les nouvelles technologies afin d'entretenir les liens d'amitié semble donc augmenter la fréquence des contacts.

Bien que l'absence d'amis proches puisse constituer en soi un signe d'isolement, voulu ou non, le manque de contacts met clairement en exergue la solitude. L'OCDE (2011) évoque l'importance du plaisir intrinsèque provoqué par le temps passé entre amis dans le bien-être subjectif des individus. Les rencontres

Figure 3

Proportion de la population de 15 ans et plus selon la taille du réseau de connaissances et le groupe d'âge, Québec, 2013

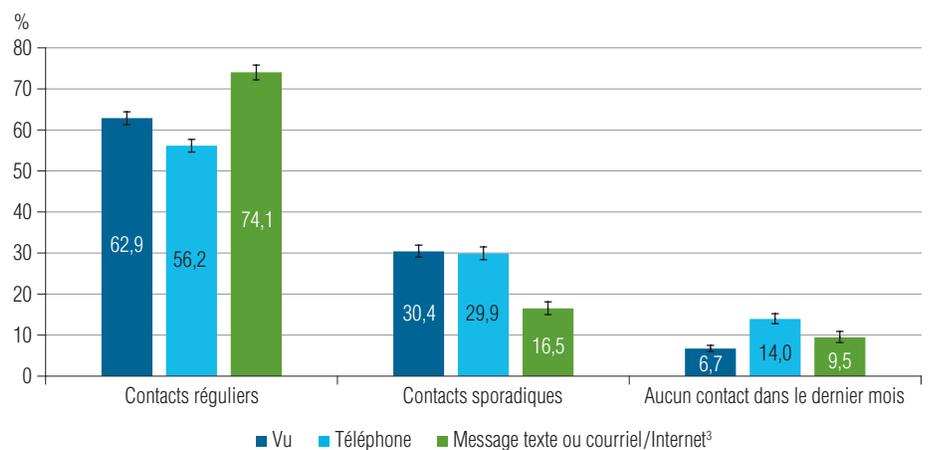


F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2013*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 4

Proportion de la population de 15 ans et plus selon la fréquence des contacts les amis et le moyen utilisé pour les contacter, Québec, 2013



Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2013*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

en personne sont donc préférables aux autres types de contacts. Au Québec, près de 7 % de la population de 15 ans et plus n'a eu aucun contact en personne avec des amis dans le dernier mois. La proportion quant à l'absence de contacts téléphoniques (14 %) et par messages texte, par courriel ou au moyen des médias sociaux (10 %) est significativement plus élevée.

Le téléphone semble être le moyen de communication le moins utilisé afin de communiquer de façon régulière avec des amis (56 %). D'un autre côté, le téléphone détient la plus forte proportion quant à l'absence de contacts (14 %). Ce constat évoque la montée de la popularité des nouvelles technologies de communication liée à leur facilité d'utilisation et leur commodité, particulièrement les messages texte (Sinha, 2014).

L'absence d'un réseau d'amis proches touche particulièrement les aînés

Selon l'OCDE (2011), il existe des différences importantes entre certains groupes socioéconomiques quant à la présence ou non d'un réseau social. Ainsi, certains groupes de la population pourraient être particulièrement touchés par l'absence d'ami assurant un soutien en cas de difficultés. Berkman et Glass (2000) évoquent plus particulièrement l'impact négatif du manque de soutien, familial, amical ou autre, sur le bien-être individuel, la santé physique et mentale, ainsi que sur la mortalité.

Comme il a été mentionné précédemment, environ 8 % de la population québécoise n'entretient aucune relation d'amitié. Les estimations obtenues lors de cette analyse montrent que la proportion de personnes vivant cette absence est liée

à certaines caractéristiques individuelles telles que le sexe, l'âge, l'état matrimonial, la scolarité, le revenu du ménage, l'activité principale, la satisfaction à l'égard de la vie et le nombre de membres de la famille proches.

Les estimations montrent d'abord que les hommes sont, en proportion, plus nombreux que les femmes à n'avoir aucun ami (9 % c. 7 %) (tableau 1). Cette tendance se maintient également lorsque l'ensemble des autres variables est gardé constant. La probabilité de n'avoir aucun ami proche est donc plus forte chez les hommes que chez les femmes (tableau en annexe). Raymond et coll. (2009) avancent que les hommes entretiennent des relations avec moins de personnes significatives que les femmes et pourraient donc être plus à risque quant à l'absence d'un réseau de soutien. Malgré cette conclusion, et la vulnérabilité masculine quant à l'absence d'amis proches, les

Tableau 1

Proportion de la population n'ayant aucun ami proche et aucune connaissances selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2013

	Aucun ami proche		Aucune connaissance	
	%	IC 95 %	%	IC 95 %
Total	8,0	[7,2; 8,8]	10,8	[9,9; 11,8]
Sexe		p = 0,0042		p = 0,1714
Homme	9,1	[8,0; 10,3]	11,5	[10,1; 13,0]
Femme	6,9	[6,0; 8,0]	10,2	[9,0; 11,4]
Groupe d'âge		p ≤ 0,0001		p ≤ 0,0001
15 à 24 ans	F		F	[1,6; 6,3]
25 à 34 ans	1,9**	[1,1; 3,3]	4,1*	[2,8; 6,1]
35 à 54 ans	6,3	[5,1; 7,7]	9,0	[7,5; 10,7]
55 à 64 ans	10,8	[8,9; 13,1]	15,4	[13,1; 18,0]
65 ans et plus	19,6	[17,1; 22,4]	21,6	[19,0; 24,5]
État matrimonial		p ≤ 0,0001		p ≤ 0,0001
Marié ou union libre	8,8	[7,7; 10,0]	10,9	[9,7; 12,2]
Séparé/Divorcé	12,4	[9,5; 16,1]	16,6	[13,2; 20,7]
Célibataire	2,9	[2,2; 3,9]	6,3	[4,9; 8,1]
Veuf	18,4	[14,2; 23,4]	24,7	[20,0; 30,2]
Plus haut niveau d'études		p ≤ 0,0001		p ≤ 0,0001
Inférieur au diplôme d'études secondaires	14,2	[12,0; 16,8]	20,7	[18,0; 23,7]
Diplôme d'études secondaires	9,0	[7,3; 11,0]	12,4	[10,4; 14,6]
Diplôme d'études postsecondaires	6,5	[5,4; 7,9]	8,6	[7,2; 10,2]
Grade universitaire	4,5*	[3,3; 6,0]	4,8	[3,6; 6,3]

Tableau 1 (suite)

Proportion de la population n'ayant aucun ami proche et aucune connaissances selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2013

	Aucun ami proche		Aucune connaissance	
	%	IC 95 %	%	IC 95 %
Revenu du ménage		p ≤ 0,0001		p ≤ 0,0001
Moins de 20 000 \$	14,2	[11,1 ; 17,9]	18,6	[15,3 ; 22,5]
20 000 \$ à 49 999 \$	10,9	[9,1 ; 12,9]	13,1	[11,2 ; 15,3]
50 000 \$ à 99 999 \$	5,1	[3,9 ; 6,5]	8,6	[7,1 ; 10,4]
100,000 \$ à 149,999 \$	6,3*	[4,5 ; 8,9]	8,1*	[5,8 ; 11,3]
150,000 \$ ou plus	F		4,6**	[2,7 ; 7,5]
Activité principale		p ≤ 0,0001		p ≤ 0,0001
Population active ¹	5,5	[4,7 ; 6,5]	7,8	[6,8 ; 9,0]
Études	F		4,2**	[2,2 ; 7,6]
Retraite	17,6	[15,3 ; 20,1]	21,1	[18,6 ; 23,9]
Autres ²	11,4	[8,7 ; 14,8]	16,1	[12,5 ; 20,4]
Minorité visible		p = 0,5597		p = 0,0254
Oui	7,3*	[5,4 ; 9,8]	7,8	[5,8 ; 10,4]
Non	8,0	[7,2 ; 8,9]	11,1	[10,1 ; 12,1]
Satisfaction à l'égard de la vie		p ≤ 0,0001		p ≤ 0,0001
Satisfait	7,1	[6,3 ; 7,9]	9,4	[8,5 ; 10,5]
Plus ou moins satisfait	11,9	[9,3 ; 15,0]	18,0	[14,8 ; 21,7]
Insatisfait	15,2*	[9,5 ; 23,5]	18,0*	[11,9 ; 26,3]
Nombre de membres de la famille proches		p ≤ 0,0001		p ≤ 0,0001
Aucun	21,6*	[14,7 ; 30,5]	27,0*	[18,8 ; 37,2]
1 ou 2	13,3	[11,2 ; 15,6]	13,9	[11,8 ; 16,3]
3 ou 4	7,6	[6,2 ; 9,3]	9,9	[8,2 ; 12,0]
5 à 8	5,7	[4,5 ; 7,2]	9,4	[7,8 ; 11,2]
9 ou plus	3,9*	[2,9 ; 5,3]	8,2	[6,4 ; 10,4]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 %, estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

1. Cette catégorie inclut les individus occupant un emploi, étant à la recherche d'un emploi ou étant en congé de maternité/paternité ou parental.

2. Cette catégorie inclut les personnes en maladie longue durée, faisant du bénévolat ou prodiguant des soins à des personnes, effectuant des travaux ménagers, s'occupant des enfants ou s'adonnant principalement à d'autres activités.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2013*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté de l'Institut de la statistique du Québec.

données à l'échelle du Québec montrent que lorsque les hommes ont un réseau d'amis, la taille moyenne de ce réseau est supérieure à celui des femmes (données non illustrées).

L'isolement social des personnes âgées est un sujet d'intérêt largement documenté en raison de ses impacts néfastes importants (Conseil national des aînés, 2014 ; Raymond et coll., 2009). Les estimations obtenues illustrent également

la décroissance de la taille des réseaux sociaux selon l'âge, la proportion de personnes n'ayant aucun ami proche augmentant avec l'âge. Conséquemment, la proportion de personnes sans réseau d'amis passe d'environ 2 % chez les 25 à 34 ans à près du cinquième chez les 65 ans et plus (20 %). L'analyse de régression montre également que l'âge est un facteur déterminant quant à la probabilité de ne pas entretenir de relation d'amitié, les individus de chacun des

groupes d'âge étant plus susceptibles de vivre cette absence que les jeunes de moins de 25 ans (catégorie de référence), particulièrement les 65 ans et plus. Les risques d'isolement des personnes âgées tiennent notamment au décès de membres de leur entourage et à la diminution ou la perte de leurs capacités physiques, intellectuelles et sociales (Conseil national des aînés, 2014). Kawachi et Berkman (2001) ajoutent pour leur part

que les impacts de l'isolement social s'intensifient en fin de vie, notamment la présence de symptômes dépressifs.

Le lien entre l'âge et l'activité principale étant largement établi, les estimations obtenues quant à l'activité principale appuient les mêmes tendances que celles dégagées quant à l'âge. Ainsi, les retraités sont proportionnellement plus nombreux que chacun des autres groupes à n'avoir aucun ami proche. Cette absence touche près d'un retraité sur cinq, tandis que seulement une personne de la population active sur vingt vit sans réseau d'amis. Soulignons toutefois que malgré l'existence d'une association significative dans l'analyse bivariable, lorsque l'effet des autres variables est maintenu constant, l'activité principale ne s'avère pas déterminante dans la probabilité d'absence de liens d'amitié.

Par ailleurs, une plus large part des personnes veuves (18 %) et séparées ou divorcées (12 %) se sont avérées n'avoir aucun ami proche en comparaison aux personnes en couple (marié ou en union libre) (9 %). On note également que seulement 3 % des célibataires n'ont aucune relation d'amitié, une proportion plus faible que celle de chacun des autres groupes. Les résultats de la régression exposent aussi que le fait d'être en couple, séparé ou divorcé, et veuf, en comparaison avec le fait d'être célibataire (catégorie de référence), augmente les risques de n'avoir aucun ami proche. Selon Moore (1990), le fait d'être en couple, souvent avec des enfants, augmente la présence de liens familiaux solides plutôt que d'amitiés.

Facteur important du statut socioéconomique, la scolarité est significativement liée à la présence d'amitiés de proximité. Ainsi, plus le niveau d'études atteint est élevé, plus la proportion d'individus isolés diminue. Par conséquent, près de 15 % des personnes ayant un niveau d'études inférieur au diplôme d'études secondaires n'ont aucun ami proche, tandis que cette proportion n'est que 5 % chez les diplômés universitaires. La modélisation expose également que les individus ayant atteint un plus faible niveau de scolarité, en comparaison à un grade universitaire (catégorie de réfé-

rence), sont plus susceptibles de ne pas avoir de liens d'amitié. Les estimations quant au revenu du ménage abondent dans le même sens. Les membres des ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$ (14 %) et de 20 000 \$ à 49 999 \$ (11 %) sont proportionnellement plus nombreux à n'avoir aucun ami proche que les membres des ménages déclarant un revenu de plus de 50 000 \$ (5 % ; 6 %). Par contre, bien que l'association entre le revenu et l'absence d'amis ait été démontrée, l'effet du revenu du ménage sur le modèle est non significatif.

Il est à noter que le lien entre le statut de minorité visible et l'absence de liens d'amitié n'est pas significatif. Toutefois, en tenant constant l'ensemble des variables démographiques et socioéconomiques, on note que le fait d'être une minorité visible augmente les risques de vivre sans liens d'amitié. Une intégration sociale plus faible, l'utilisation d'une langue non officielle et la forte présence du réseau familial pourraient expliquer la vulnérabilité des groupes ethniques minoritaires quant à l'absence d'un réseau d'amis, particulièrement chez les nouveaux arrivants (Hiebert, 2009).

Comme il a été mentionné précédemment, une des activités préférées des populations est de passer du temps entre amis. Or, les résultats montrent que la proportion de personnes n'ayant aucun lien d'amitié est plus faible chez les individus satisfaits de leur vie (7 %) par rapport aux gens plus ou moins satisfaits (12 %) ou insatisfaits (15 %). Le même constat ressort avec la modélisation. Les risques de n'avoir aucune amitié significative sont donc plus élevés chez les individus insatisfaits ou plus ou moins satisfaits à l'égard de la vie, en comparaison aux individus satisfaits (catégorie de référence).

Le chevauchement inévitable entre les divers réseaux sociaux favorise la création de nouveaux liens, forts ou faibles (Granovetter, 1973). Les résultats obtenus dans cette étude abondent dans ce sens. Ainsi, plus le réseau familial est large, plus la proportion d'individus n'ayant aucune relation d'amitié est faible. Tandis que plus d'une personne sur cinq n'ayant

pas de réseau familial n'entretient aucun lien d'amitié significatif, cette même proportion n'est que d'environ 4 % chez les individus ayant neuf membres de la famille dont ils se sentent proches ou plus. La conclusion tirée de la modélisation est la même : la probabilité de vivre sans relations d'amitié est plus élevée chez les individus n'ayant aucun membre de la famille dont ils se sentent proches que parmi la population ayant un vaste réseau familial (catégorie de référence). Bien que la présence de liens familiaux favorise la création d'autres relations, Turcotte (2015) évoque également l'importance des préférences individuelles à s'entourer plus ou moins intensément.

Un statut socioéconomique avantageux favorise le réseautage social

Bien que les relations de connaissances soient qualifiées de liens faibles, elles permettent d'accéder à une foule de ressources cruciales, notamment des informations privilégiées et des possibilités d'emploi. Granovetter (1973) souligne l'importance de ces liens puisqu'ils forment une toile entre les groupes denses et définis que sont les cercles familiaux et d'amis, donnant ainsi accès à d'autres réseaux, d'autres ressources.

Au Québec, près de 11 % de la population de 15 ans et plus n'a aucune connaissance. Cette proportion est significativement plus élevée que la proportion d'individus n'ayant aucun lien d'amitié de proximité. Les résultats de l'analyse bivariable montrent que l'âge, l'état matrimonial, la scolarité, le revenu du ménage, l'activité principale, le statut de minorité visible, la satisfaction à l'égard de la vie et le nombre de membres de la famille proches sont tous liés à la proportion d'individus n'ayant aucun réseau de connaissances (tableau 1).

De manière étonnante, la part d'individus n'ayant aucune connaissance n'est pas significativement différente entre les hommes et les femmes. Malgré cette association non significative, lorsque l'on maintient constantes les autres variables examinées, le sexe devient déterminant

dans la probabilité de ne pas avoir de liens faibles. Ainsi, le fait d'être un homme, en comparaison à une femme (catégorie de référence), augmente donc les risques d'absence de ce type de réseau de connaissances. Ce résultat propose une autre réalité que celle illustrée par Lapointe et Latulipe (2012), Moore (1990), Raymond et coll. (2009) et Sinha (2014), quant au sexe et aux réseaux sociaux. Les tendances dégagées par ces auteurs proposent que les femmes entretiennent davantage de relations significatives, qu'elles sont moins nombreuses à n'avoir aucun contact avec leur réseau social, et que les hommes ont une prédisposition pour les liens faibles, entre autres par des réseaux de connaissances plus vastes. Le prolongement des rôles sociaux constitue une des pistes d'explication avancées. Soulignons que la modélisation témoigne de la vulnérabilité des hommes quant à l'absence de connaissances, et non par rapport à la taille de ces réseaux ou la fréquence des contacts. Nos résultats semblent donc illustrer que les hommes sont plus vulnérables à l'absence de connaissances, mais lorsqu'ils entretiennent ce type de relations, leur réseau est plus vaste.

Parallèlement à la diminution de la taille des réseaux de connaissances en raison de l'âge, l'absence de ce même réseau est plus fréquente à mesure que l'âge des individus avance, particulièrement chez les 65 ans et plus (22 %). L'analyse de modélisation expose également cette tendance. Ainsi, le fait d'être âgé de 35 ans et plus fait croître les risques de n'avoir aucune connaissance, en comparaison aux jeunes de 15 à 24 ans (catégorie de référence) (tableau en annexe). Pour Turcotte (2015), la forte présence d'un réseau de liens faibles dans la vie des jeunes trouve entre autres sa source dans l'utilisation massive des réseaux sociaux virtuels tels que Facebook ou Twitter. Aussi, bien que l'isolement en fin de vie puisse tenir au désengagement des personnes âgées de la sphère collective et communautaire et à la diminution de leurs capacités, nous avons pu confirmer l'hypothèse associée à leur retrait du monde du travail. En effet, les retraités sont plus fortement touchés

par le manque de connaissances (21 %) par rapport à la population active (8 %) et aux étudiants (4 %). L'activité principale est également déterminante de la probabilité de l'absence d'un réseau de connaissances. Conséquemment, le fait de ne pas occuper un emploi, ou en être à la recherche, augmente les risques de n'avoir aucune connaissance comparativement à la population active (catégorie de référence).

D'autre part, les veufs sont, toutes proportions gardées, plus nombreux à n'avoir aucune connaissance (25 %) que les couples (11 %), les personnes séparées ou divorcées (17 %) et les célibataires (6 %). Malgré une association significative entre l'absence de réseau de connaissances et l'état matrimonial, ce dernier ne s'est pas avéré déterminant lorsqu'on tient compte des autres variables du modèle.

À l'image des tendances dégagées quant au manque de liens d'amitié, la proportion de la population n'ayant aucune connaissance est plus faible parmi les individus ayant un statut socioéconomique favorable. En effet, plus le niveau de scolarité atteint est élevé, plus cette proportion est faible. On note que moins d'un diplômé universitaire sur 20 est privé d'un réseau de connaissances, tandis que cette proportion grimpe à un sur cinq parmi la population ayant un niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaires. L'analyse de régression montre également que le fait d'avoir un niveau de scolarité inférieur au grade universitaire fait croître les risques de vivre sans réseau de liens faibles, en comparaison à un diplôme universitaire (catégorie de référence). Les estimations quant au revenu du ménage exposent la même tendance, les membres de ménages plus fortunés étant moins nombreux à n'avoir aucune relation dite accessoire. Lorsqu'on tient compte de l'effet des autres variables, notamment la scolarité et le statut d'activité, le revenu n'influe cependant pas sur la probabilité de ne pas avoir de connaissances. Ainsi, globalement, les résultats témoignent de la réciprocité entre la présence d'un tel réseau et le statut socioéconomique. Dans un premier temps, les connaissances

offrent des ressources variées et des opportunités de tous genres pouvant aider à l'amélioration du statut socioéconomique. Dans un autre temps, un statut socioéconomique favorable, illustré entre autres choses par des emplois supérieurs et des loisirs variés, offre plus d'opportunités de créer ce type de liens et de renforcer ce réseau (Moore, 1990).

Les minorités visibles sont, toutes proportions gardées, plus nombreuses à n'avoir aucun réseau de connaissances (11 % c. 8 %). Malgré cette association, le statut de minorité visible ne contribue pas de façon significative à prédire l'absence d'un réseau de connaissances, d'autres caractéristiques démographiques et socioéconomiques sont donc en cause.

La satisfaction à l'égard de la vie étant liée à la présence de toutes formes de relations, les individus satisfaits de leur vie sont moins fortement touchés par l'absence de connaissances (9 %) comparativement aux gens insatisfaits (18 %) ou plus ou moins satisfaits (18 %). En maintenant constant l'effet des autres variables, la probabilité de n'avoir aucun réseau de connaissances demeure plus élevée chez les individus insatisfaits et plus ou moins satisfaits que chez les gens satisfaits de leur vie (catégorie de référence).

À l'image du lien entre l'absence de relations d'amitié et la taille du réseau familial, la proportion de personnes n'ayant aucune connaissance est plus forte chez les individus n'ayant aucun membre de la famille proche (27 %), ou seulement un ou deux membres (14 %). Le modèle de régression évoque également que les individus sans réseau familial sont plus vulnérables de n'avoir aucune connaissance, en comparaison à un réseau de neuf personnes ou plus (catégorie de référence).

Conclusion

En définitive, les données de l'*Enquête sociale générale* de 2013 évoquent clairement la situation plus précaire des aînés quant aux réseaux sociaux. En effet, l'ensemble des estimations obtenues

à l'égard de la taille des réseaux d'amis proches et de connaissances et de l'absence de ces mêmes réseaux expose la plus grande vulnérabilité des aînés. Bien que l'âge soit une variable d'importance, les résultats montrent que les caractéristiques des réseaux sociaux diffèrent en raison du statut socioéconomique. Une situation avantageuse, illustrée ici par un niveau de scolarité et un revenu élevé, ainsi que le fait d'être actif sur le marché du travail favorisent donc la présence de relations sociales. Des réseaux sociaux forts, durables et réciproques

se traduisent également par un degré de satisfaction élevé des populations à l'égard de la vie.

D'autre part, il est intéressant de mentionner que les estimations obtenues appuient la proposition de Granovetter (1973) quant à l'interaction et au chevauchement des réseaux sociaux proposés. Ainsi, plus la taille des réseaux familiaux et d'amis est grande et les relations solides (temps consacré à la relation, intensité émotionnelle, intimité et réciprocité), plus la possibilité de créer de nouveaux liens à même les réseaux des autres est forte ; en quelque sorte, une réaction en chaîne.

Les caractéristiques démographiques, sociales et économiques n'expliquent pas tout. En effet, selon Turcotte (2015), des traits de personnalité comme l'agréabilité ou l'extroversion pourraient avoir une incidence sur les réseaux sociaux, leur taille, leur durabilité ou la fréquence des contacts par exemple. Aussi, quoique cette analyse s'inscrive dans l'approche individualiste du capital social, appuyée sur l'ensemble des relations, certains aspects d'importance ont dû être mis de côté dans cet article, notamment la qualité des rapports.

Références

- BERKMAN, Lisa F., et Thomas GLASS (2000). « Social integration, social networks, social support and health », *Social epidemiology*, Oxford University Press, New York.
- BOURDIEU, Pierre (1986). « *The forms of Capital* », *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, Greenwood Press, New York.
- CONSEIL NATIONAL DES AÎNÉS (2014). *Rapport sur l'isolement social des aînés 2013-2014*, Gouvernement du Canada.
- FLEURY, Charles, et Sylvie RHEAULT (2014). « *Le soutien familial obtenu au cours de la vie* », *Données sociodémographiques en bref*, volume 18, n° 2, Institut de la statistique du Québec.
- GRANOVETTER, Mark S. (1973). « *The Strength of Weak Ties* », *American Journal of Sociology*, volume 78, n° 6, University of Chicago Press.
- HIEBERT, Daniel (2009). *Exploration des enclaves de minorités à Montréal, Toronto et Vancouver*, Citoyenneté et Immigration Canada.
- KAWACHI, Ichiro, et Lisa F. BERKMAN (2001). « *Social Ties and Mental Health* », *Journal of Urban Health: Bulletin of the New York Academy of Medicine*, volume 78, n° 3, The New York Academy of Medicine.
- KEOWN, Leslie-Anne (2009). « *Les réseaux sociaux aident les Canadiens à faire face au changement* », *Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada.
- LAPOINTE, France, et Karine LATULIPE (2012). « Pour la majorité des aînés vivant en ménage privé : des réseaux sociaux bien actifs », dans : RHEAULT, Sylvie et Jean POIRIER (2012). *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 97-112.
- MOORE, Gwen (1990). « Determinants of men's and women's personal networks », *American Sociological Review*, volume 55, n° 5, American Sociological Association.
- OCDE (2011). *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris.
- RAYMOND, Émilie, GAGNÉ, Denise, SÉVIGNY, Andrée et André TOURIGNY (2009). *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé : réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire*, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, 111 pages.
- TURCOTTE, Martin (2015). « *Tendances du capital social au Canada* », *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, n° 89-652 au catalogue de Statistique Canada.
- SCRIVEN, Katherine, et Conal SMITH (2013). *Four interpretations of Social Capital: An Agenda for Measurement*, Documents de travail de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris.
- SINHA, Maire (2014). « *Rapports des Canadiens avec les membres de leur famille et leurs amis* », *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, n° 89-652 au catalogue de Statistique Canada.
- BURNS, Michael (2015). *Fichier de microdonnées à grande diffusion, documentation et guide de l'utilisateur*, n° 89M0032X au catalogue de Statistique Canada.

Déterminants de l'absence d'un réseau d'amis proches et de connaissances, Québec, 2013

	Modèle	Aucun ami proche		Modèle	Aucune connaissance	
	Sig	RC	IC 95 %	Sig	RC	IC 95 %
Sexe	††			†		
Homme		1,5 ^{††}	[1,1; 1,9]		1,3 [†]	[1,0; 1,6]
Femme		-	-		-	-
Groupe d'âge	†††			†††		
15 à 24 ans		-	-		-	-
25 à 34 ans		10,6 ^{†††}	[2,7; 41,6]		2,0	[0,8; 4,8]
35 à 54 ans		31,2 ^{†††}	[8,6; 113,3]		4,5 ^{†††}	[2,1; 9,7]
55 à 64 ans		52,2 ^{†††}	[14,6; 187,4]		6,4 ^{†††}	[2,9; 14,0]
65 ans et plus		94,4 ^{†††}	[25,8; 345,9]		6,6 ^{†††}	[3,0; 14,9]
État matrimonial	‡			...		
Marié ou union libre		1,6 [†]	[1,1; 2,4]	
Séparé/Divorcé		1,6 [†]	[0,9; 2,6]	
Célibataire (jamais légalement marié)		-	-	
Veuf		1,6 [‡]	[0,9; 2,7]	
Plus haut niveau d'études	†††			†††		
Inférieur au diplôme d'études secondaires		2,5 ^{†††}	[1,6; 3,9]		4,1 ^{†††}	[2,8; 6,1]
Diplôme d'études secondaires		2,0 ^{†††}	[1,3; 3,1]		2,6 ^{†††}	[1,8; 3,8]
Diplôme d'études postsecondaires		1,6 [†]	[1,1; 2,4]		2,0 ^{†††}	[1,4; 2,8]
Grade universitaire		-	-		-	-
Activité principale	...			‡		
Population active ¹			-	-
Études			1,2	[0,6; 2,4]
Retraite			1,5 [†]	[1,1; 2,1]
Autres ²			1,4	[0,9; 2,1]
Minorité visible	††			...		
Oui		1,7 ^{††}	[1,2; 2,5]	
Non		-	-	
Satisfaction à l'égard de la vie	†††			†††		
Satisfait		-	-		-	-
Plus ou moins satisfait		1,6 ^{††}	[1,2; 2,3]		2,0 ^{†††}	[1,5; 2,7]
Insatisfait		2,2 ^{††}	[1,2; 4,1]		2,0 [†]	[1,1; 3,4]
Nombre de membres de la famille proches	†††			††		
Aucun		5,4 ^{†††}	[2,9; 9,8]		2,7 ^{†††}	[1,5; 5,0]
1 ou 2		2,9 ^{†††}	[1,9; 4,4]		1,3 [‡]	[0,9; 1,9]
3 ou 4		1,7 ^{††}	[1,1; 2,7]		1,0	[0,7; 1,4]
5 à 8		1,3	[0,8; 2,0]		1,1	[0,7; 1,5]
9 ou plus		-	-		-	-

RC : Rapport de cote. Le rapport de cote calcule l'augmentation (ou la baisse) des chances qu'une personne déclare avoir un réseau d'amis proches ou de connaissances en fonction de la valeur de la variable indépendante testée et de l'effet des autres variables du modèle. Un RC supérieur à 1 indique que les personnes présentant une caractéristique donnée sont plus susceptibles de déclarer avoir un réseau d'amis proches ou de connaissances comparativement à la catégorie de référence, tandis qu'un RC inférieur à 1 signifie qu'elles le sont moins.

... Variables non pertinentes dans le modèle retenues dans le modèle où l'effet produit sur la variable dépendante est non significatif. Variables testées et non retenues : la taille du ménage, le type d'agglomération, l'utilisation des médias sociaux et l'auto-évaluation de l'état de santé générale et mentale.

1. Cette catégorie comprend les individus occupant un emploi, à la recherche d'un emploi ou en congé de maternité/paternité ou parental.

2. Cette catégorie comprend les personnes en maladie longue durée, faisant du bénévolat ou prodiguant des soins à des personnes, effectuant des travaux ménagers, s'occupant des enfants ou s'adonnant principalement à d'autres activités.

Seuil : ‡ : 0,1 ; † : 0,05 ; †† : 0,01 ; ††† : 0,001.

Note : La catégorie de référence de chacune des variables indépendantes est en italique.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2013*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

L'amortissement hypothécaire au Québec

par Marc-André Gauthier¹

L'endettement hypothécaire a atteint de nouveaux sommets au cours des dernières années. L'effervescence du marché immobilier alimentée par les faibles taux d'intérêt s'est soldée par une hausse marquée de la valeur des emprunts hypothécaires au cours des années 2000 (Chawla, 2011). Le phénomène de l'endettement hypothécaire a donc atteint une ampleur dont témoigne l'accroissement du ratio de la dette sur le revenu disponible à plus de 160 %². Or, cet indicateur rapporte directement la valeur des dettes hypothécaires aux revenus sans tenir compte de la période d'amortissement et de la valeur des actifs immobiliers garantissant l'emprunt. À ce sujet, mentionnons que l'on compte peu d'analyses qui s'intéressent à la dynamique d'amortissement des emprunts hypothécaires. Cet article vise précisément à corriger cette situation à partir des résultats québécois de l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF) de Statistique Canada. Le but poursuivi ici n'est pas d'évaluer la soutenabilité de l'endettement hypothécaire des familles québécoises, mais d'estimer le temps d'amortissement de l'hypothèque sur la résidence principale et de déterminer les principaux facteurs qui ont une incidence sur le phénomène.

En moyenne, les propriétaires versent 29 % du prix d'achat de la résidence en paiement initial

On estime qu'environ 90 % des familles propriétaires du Québec ont dû contracter une hypothèque pour acquérir leur résidence principale. C'est donc seulement une famille sur dix qui a pu régler l'achat de leur résidence grâce à un seul paiement³, une donnée comparable à celle observée dans les autres provinces (données non illustrées). Dans la plupart des cas, il s'agit de familles dont le principal soutien économique est âgé de 65 ans en moyenne. Parmi les familles ayant réglé en un seul paiement, seules 20 % de celles-ci étaient âgées de moins de 54 ans, 25 % avaient de 55 à 64 ans et 56 % étaient âgées de 65 ans et plus (données non illustrées). Pour l'ensemble des familles, la mise de fonds atteint en moyenne 29 % (données non illustrées). Plus précisément, environ 70 % des familles ont fourni entre 5 % et 60 % de la mise de fonds et 16 % de celles-ci ont fait un versement valant plus de 60 % du prix de la résidence (tableau 1).

Méthodologie et définitions

Le présent article se concentre sur l'univers des familles québécoises propriétaires de leur logement ayant acheté leur résidence principale. Celui-ci exclut donc les familles propriétaires ayant acquis leur résidence dans le cadre d'une succession (soit environ 6 % de l'ensemble des propriétaires). Les unités familiales comprennent les personnes seules et les familles économiques. Une famille économique comprend un groupe de personnes apparentées, mariées ou unies civilement qui partagent un même logement (Statistique Canada). La qualité des estimations produites a été déterminée à partir de la méthode d'autoamorçage (*bootstrap* en anglais) pour le calcul de la variance. Les différences significatives ont été évaluées à partir de la méthode des intervalles de confiance à un niveau de confiance de 95 %.

Ratio d'amortissement de l'hypothèque : Ratio du solde hypothécaire initial ayant été remboursé depuis l'achat de la résidence. Le ratio est calculé de la manière suivante :

1. Solde initial (prix d'achat de la résidence – paiement initial).
2. Ratio : (solde initial – solde actuel) ÷ solde initial.

Ratio de l'hypothèque sur la valeur de la résidence (RHVR) : Ratio de la valeur de l'hypothèque sur la valeur marchande de la résidence pour l'année de référence (2012). Le ratio varie généralement entre 0,00 (absence d'hypothèque) à 1,00 (valeur de l'hypothèque égale à la valeur de la résidence).

1. L'auteur tient à remercier Marc Philibert (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte.
2. Statistique Canada, *Comptes du bilan national*, CANSIM, tableau 378-0123.
3. À noter que la provenance des fonds n'est pas spécifiée dans l'ESF. Donc, on ne peut affirmer si ces familles ont entièrement réglé l'achat grâce à leurs actifs (par exemple, grâce à la vente de leur ancienne résidence).

Tableau 1

Répartition des familles propriétaires selon le pourcentage de la valeur de la résidence versée lors du paiement initial et montant moyen du solde hypothécaire initial, Québec, 2012

	Répartition des familles selon la valeur relative de la mise de fonds			Valeur moyenne du solde initial de l'hypothèque		
	%	Intervalle de confiance		\$2012	Intervalle de confiance	
Moins de 5 %	11,8	9,6	14,3	147 800*	93 400	202 300
5 % à moins de 10 %	16,8	14,3	19,6	143 300	132 900	153 800
10 % à moins de 20 %	20,5	17,7	23,6	148 800	135 800	161 900
20 % à moins de 30 %	16,9	14,4	19,8	170 900	152 100	189 700
30 % à moins de 60 %	17,7	15,3	20,5	138 400	125 000	151 800
60 % et plus	16,3	13,6	19,5	27 200	20 100	34 400
Total	100	129 800	120 500	139 000

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Un peu plus d'une famille sur dix déclare avoir dépensé moins de 5 % de la valeur de la résidence en paiement initial. Or, selon la législation fédérale, les acheteurs doivent minimalement verser l'équivalent de 5 % du prix de la résidence pour que l'hypothèque soit éligible à l'assurance de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)⁴. C'est seulement entre 2006 et 2008 que le cadre réglementaire permettait de ne verser aucun comptant lors de l'achat (Dupuis et coll., 2008). Par conséquent, seule une minorité de familles ayant acheté leur résidence au cours de cette période a ainsi pu profiter de cette facilité. Pourtant, les résultats de l'ESF indiquent que plusieurs autres familles ont fait une mise de fonds inférieure à 5 %, alors qu'elles ont acheté leur maison en dehors de cette période.

Comment expliquer une telle situation ? Si l'on ne peut écarter totalement l'hypothèse d'une erreur de déclaration, on peut soupçonner un biais d'interprétation

chez les familles ayant fait une mise de fonds non traditionnelle, c'est-à-dire un paiement initial ne provenant pas de fonds propres ou des économies personnelles. La SCHL prévoit à cet égard que les acheteurs peuvent effectuer un paiement à partir d'un emprunt, d'un don ou de l'équivalent de la valeur de travaux exécutés sur la résidence⁵.

Le pourcentage de mise de fonds est en grande part tributaire de l'âge du principal soutien des familles

Contrairement aux attentes, les analyses multivariées révèlent que le revenu n'est pas une variable déterminante par rapport au pourcentage de la mise de fonds lorsque l'on tient compte de l'âge des familles (données non illustrées). Les jeunes familles disposent généralement de moins de capitaux que celles plus âgées pour amortir le coût de la

résidence, ce qui explique en bonne partie que ce soit les familles de moins de 35 ans qui investissent la plus faible mise de fonds relative (13 %) (tableau 2). Le pourcentage de mise de fonds grimpe ainsi en fonction de l'âge, celui-ci passant de 20 % chez les familles dont le principal soutien est âgé de 35 à 44 ans à 44 % chez celles âgées de 65 ans et plus.

Comme on pouvait s'y attendre, on constate que les familles ont acheté leur résidence à des périodes différentes (tableau 2). Il semble que ce facteur ne soit toutefois pas un élément déterminant de l'équation. Les résultats de l'ESF indiquent ainsi que l'importance relative de la mise de fonds est pratiquement une constante historique (environ 30 % depuis les années 1960). Seules les familles ayant acquis leur résidence au cours des années 1970 déclarent des mises de fonds relatives inférieures aux autres décennies, soit de 20 % en moyenne (données non illustrées)⁶.

4. Au-delà de 20 % de mise de fonds, l'emprunteur n'est pas tenu de souscrire à l'assurance hypothécaire.

5. La SCHL prévoit en effet que la valeur des travaux d'entretien ou de rénovation exécutés par l'acheteur sur l'immeuble peut être comptabilisée à titre de mise de fonds. Pour plus de détails sur les conditions d'assurabilité des prêts hypothécaires et la mise de fonds, voir www.cmhc-schl.gc.ca/fr/clfihaclin/asprhy/loproc/loproc_004.cfm.

6. Cette différence ne s'observe pas à l'échelle canadienne.

Les propriétaires ayant remboursé l'emprunt hypothécaire ont acheté leur résidence depuis 25 ans en moyenne

L'ESF ne mesure pas directement le temps que prennent les familles propriétaires pour se dégager de leurs obligations hypothécaires. Toutefois, il est possible d'évaluer approximativement que les familles québécoises n'ayant plus d'hypothèque sur la résidence principale ont en moyenne fait l'acquisition de leur résidence depuis 25 ans⁷, ce qui concorde avec le temps moyen canadien (tableau 3). Ce résultat coïncide d'ailleurs avec la durée limite actuelle d'amortissement de l'hypothèque pour que le prêt réponde aux exigences de la SCHL. La province de Terre-Neuve et Labrador est celle où les familles tendent à prendre le plus de temps pour rembourser l'hypothèque (30 années). La Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique se démarquent avec les temps d'amortissement les plus courts (entre 20 et 21 années), et ce, en dépit du fait que les dépenses hypothécaires des ménages de la Colombie-Britannique et de l'Alberta se retrouvent parmi les plus élevées au pays⁸.

Une famille sur deux parvient à régler l'hypothèque en moins de 20 ans

Le nombre d'années écoulées depuis l'achat de la résidence joue évidemment un rôle de premier plan sur l'amortissement de l'hypothèque, mais il ne s'agit pas du seul facteur en jeu, car l'analyse multivariée⁹ révèle que le remboursement de l'hypothèque dépend également de l'âge et, dans une moindre

Tableau 2

Pourcentage moyen de la mise de fonds et année moyenne d'achat de la résidence selon l'âge du principal soutien économique, Québec, 2012

	%	Intervalle de confiance		Année d'achat (moyenne)
Moins de 35 ans	12,7	10,8	14,6	2007
35 à 44 ans	20,4	16,7	24,1	2004
45 à 54 ans	27,8	23,1	32,5	1999
55 à 64 ans	32,7	28,5	36,8	1993
65 ans et plus	44,1	38,0	50,2	1984
Total	28,9	26,3	31,5	1996

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3

Nombre moyen d'années écoulées depuis l'achat de la résidence chez les familles ayant réglé l'hypothèque de la résidence principale selon la province, Canada, 2012

	Nombre d'années		Intervalle de confiance	
Terre-Neuve-et-Labrador	30,0 [†]	27,4	32,5	
Île-du-Prince-Édouard	27,7	24,0	31,4	
Nouvelle-Écosse	28,0	24,5	31,4	
Nouveau-Brunswick	27,3	24,8	29,9	
Québec	25,2	23,8	26,6	
Ontario	24,6	23,1	26,0	
Manitoba	25,3	21,4	29,2	
Saskatchewan	21,4 [†]	18,9	23,8	
Alberta	20,1 [†]	18,3	21,8	
Colombie-Britannique	20,2 [†]	18,8	21,6	
Canada	23,8	23,1	24,6	

[†] Différence statistiquement significative avec le Québec au seuil de 95 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

mesure, du revenu des familles. Comme on peut l'observer au tableau 4, la grande majorité des familles ayant contracté une hypothèque doivent affecter leurs revenus à cette obligation pendant les 15 premières années suivant l'achat de la résidence. C'est du côté des familles

qui sont propriétaires entre 15 ans et moins de 20 ans que l'on constate une diminution plus appréciable de la proportion de familles détenant encore une hypothèque, puisqu'environ une famille sur deux réussit à rembourser l'emprunt dans ce laps de temps.

7. Il s'agit fort probablement d'une surestimation du temps réel d'amortissement, puisque l'ESF de 2012 ne permet pas de cerner les familles ayant réglé leur hypothèque au cours des années précédant l'enquête.

8. Source : CANSIM, *Enquête sur les dépenses des ménages*, tableau 203-0021.

9. L'analyse multivariée évalue la probabilité qu'une variable exerce un effet significatif sur une autre variable (dépendante) en tenant compte simultanément de l'effet exercé par d'autres variables. Dans le cas présent, il s'agit de la probabilité que les familles aient réglé ou non l'hypothèque sur la résidence principale en considérant l'âge, le nombre d'années écoulées depuis l'acquisition de la résidence et le revenu familial disponible (après impôts).

Du côté des familles propriétaires de leur résidence depuis 20 ans à moins de 25 ans, 67 % d'entre elles n'ont plus d'obligation hypothécaire, une proportion similaire à celles ayant acquis la résidence entre 25 ans et moins de 30 ans. Après 30 ans, environ 84 % des familles ont réussi à se départir de leur obligation financière. Autrement dit, une famille propriétaire sur six détient encore une hypothèque 30 ans après l'acquisition de la résidence principale.

D'après la théorie du cycle de vie, on peut concevoir que la dynamique d'amortissement de l'hypothèque soit étroitement liée à l'âge des familles. Les familles plus âgées ont ainsi généralement acquis leur résidence depuis un plus grand laps de temps durant lequel elles ont pu effectuer, voire anticiper des paiements hypothécaires. On relève ainsi que moins de 10 % des familles dont le soutien économique principal est âgé de moins de 45 ans parviennent à régler l'hypothèque, alors que cette proportion s'élève à 34 % chez celles ayant de 45 à 54 ans. Du côté des 55 à 64 ans, environ une famille sur deux a réussi à se départir de cet emprunt, alors qu'il s'agit des trois quarts de celles âgées de 65 ans et plus.

Il importe de ne pas confondre le temps écoulé depuis l'achat avec l'âge des familles, car il faut prendre acte que la résidence actuelle des familles plus âgées ne représente pas nécessairement la première acquisition. Ce faisant, ces familles ont pu *a priori* tirer profit de la vente d'une résidence pour effectuer le paiement initial et, par le fait même, réduire le temps d'amortissement. Cela peut expliquer en partie pourquoi la valeur relative du paiement initial tend à croître avec l'âge.

Tableau 4

Proportion des familles propriétaires ayant réglé l'hypothèque de la résidence principale, Québec, 2012

	%	Intervalle de confiance	
Nombre d'années d'achat de la résidence			
Moins de 5 ans	4,5**	2,5	8,0
5 ans à moins de 10 ans	17,4*	11,7	25,1
10 ans à moins de 15 ans	23,8*	16,0	33,9
15 ans à moins de 20 ans	47,3	36,2	58,6
20 ans à moins de 25 ans	66,8	54,5	77,1
25 ans à moins de 30 ans	65,8	51,2	77,9
30 ans et plus	83,5	75,4	89,3
Âge du principal soutien			
Moins de 35 ans	6,5**	3,5	11,9
35 à 44 ans	9,0**	5,3	15,1
45 à 54 ans	34,2	27,4	41,6
55 à 64 ans	52,9	44,8	60,9
65 ans et plus	77,1	69,8	83,1
Revenu disponible (après impôts)			
Moins de 125 000 \$	35,1	31,9	38,6
125 000 \$ et plus	48,4	38,5	58,4
Total	36,5	33,4	39,7

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En dépit du rôle prépondérant de l'âge et du nombre d'années passées depuis l'achat, l'analyse révèle enfin que le revenu disponible des familles influence, dans une moindre mesure, la capacité des familles à régler leur hypothèque. Or, ce phénomène ne s'observe que chez les familles à hauts revenus, soit celles déclarant 125 000 \$ et plus en revenus après impôts. Ces familles affichent ainsi une plus faible probabilité de détenir une hypothèque, près de la moitié d'entre elles étant parvenues à se départir de cette obligation financière contre seulement 35 % des familles appartenant aux tranches de revenu inférieures.

Près d'une famille propriétaire sur quatre en 2012 détient un solde hypothécaire supérieur à celui contracté initialement

On conçoit généralement que les familles contractent une hypothèque dont la valeur diminuera mécaniquement avec le temps à mesure que seront effectués les paiements. Or, nos résultats tendent à infirmer cette conception linéaire de l'amortissement, précisément parce que l'on constate qu'environ une famille propriétaire sur quatre détient un ratio d'amortissement négatif, ce qui signifie que la valeur actuelle de l'hypothèque

dépasse celle initialement contractée lors de l'achat. On observe à cet égard que près de 10 % des familles affichent un ratio inférieur à -0,40 et 14 % entre -0,40 et 0,00. Notons qu'un ratio de -0,40 signifie que le solde actuel est 40 % plus élevé que le solde initial (tableau 5).

Cela suggère donc qu'une proportion importante¹⁰ de propriétaires québécois ont procédé au refinancement hypothécaire de leur résidence, ou, dans de rares cas, que certains d'entre eux aient connu une dévaluation de leur propriété. Les propriétaires utilisent ainsi l'équité de leur résidence pour financer des travaux d'entretien ou de rénovation, des achats importants (résidence secondaire, entreprise, etc.) ou, dans certains cas, pour consolider les dettes. À ce sujet, mentionnons que le montant maximal de refinancement pouvant être assuré par la SCHL a été fixé à 80 % de la valeur marchande de la résidence¹¹. Au premier regard, le fait qu'une proportion importante de familles détient un ratio d'amortissement négatif paraît préoccupant. Cependant, on note d'un autre côté que ces familles affichent en moyenne une hypothèque équivalant à environ la moitié de la valeur de la résidence (RHVR entre 0,54 et 0,62). Considéré sous cet angle, l'endettement hypothécaire paraît plus soutenable dans la mesure où il se situe largement sous la norme de refinancement fixée par la SCHL.

Le fait d'utiliser ou non l'option du refinancement hypothécaire semble en partie s'expliquer par l'âge des familles propriétaires. Les données de l'ESF indiquent à cet effet que les familles dont le princi-

pal soutien est âgé de moins de 55 ans sont plus susceptibles de présenter un solde hypothécaire supérieur à celui contracté lors de l'achat que les familles plus âgées (tableau 6). En effet, environ

30 % des familles du premier groupe se retrouvent dans cette situation alors qu'il s'agit de moins de 20 % de celles âgées de 55 à 64 ans et de moins de 10 % des familles âgées de 65 ans et plus.

Tableau 5

Répartition des familles propriétaires selon le ratio d'amortissement de l'hypothèque sur la résidence principale et ratio de l'hypothèque sur la valeur de la résidence (RHVR), Québec, 2012

	Répartition (%)	RHVR (moyenne)
Ratio d'amortissement		
Inférieur à -0,40	9,7	0,54
De -0,40 à moins de 0,00	13,5	0,62
De 0,00 à moins de 0,30	23,0	0,57
De 0,30 à moins de 0,70	13,4	0,29
De 0,70 à moins de 1,00	4,4*	0,09
1,00 (hypothèque remboursée)	36,2 ¹	0,00
Total	100	0,31

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Ce pourcentage ne correspond pas parfaitement à celui présenté dans le tableau 4 en raison du traitement des valeurs manquantes.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6

Proportion des familles dont le solde hypothécaire actuel est supérieur au solde hypothécaire initial selon l'âge, Québec, 2012

	%	Intervalle de confiance	
Moins de 35 ans	30,0*	21,3	40,4
35 à 44 ans	34,0	26,7	42,2
45 à 54 ans	27,0	20,7	34,5
55 à 64 ans	17,3*	12,0	24,3
65 ans et plus	6,7**	3,8	11,6
Total	23,1	20,0	26,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

10. Le pourcentage véritable de familles propriétaires ayant refinancé l'hypothèque est certainement plus élevé, car les données de l'ESF ne nous permettent pas d'identifier les familles ayant refinancé l'hypothèque sans que le nouveau solde dépasse celui contracté lors de l'achat.

11. Avant les séries de mesure de resserrement des règles hypothécaires destinées à limiter les risques de bulle immobilière mises en branle par le ministère des Finances du Canada à partir de 2008, le plafond de refinancement pouvait atteindre 100 % de la valeur de la résidence (Ministère des Finances du Canada, 2008, www.fin.gc.ca/n08/data/08-051_1-fra.asp).

La valeur de la résidence joue un rôle clé sur la dynamique d'amortissement de l'hypothèque

Afin de tenir compte du phénomène non négligeable du refinancement hypothécaire (qui dépend de la valeur actuelle de la résidence), l'utilisation du ratio de l'hypothèque sur la valeur de la résidence (RHVR) paraît préférable à celle du ratio d'amortissement pour évaluer les déterminants de l'endettement hypothécaire. Les résultats de l'ESF révèlent que le RHVR

dépend à la fois de l'âge du principal soutien, du nombre d'années écoulées depuis l'achat de la résidence et des revenus nets (tableau 7)¹².

Sans surprise, les familles plus âgées ont tendance à détenir un RHVR moins élevé que les plus jeunes; le ratio passant de 0,62 chez les moins de 35 ans à moins de 0,07 chez les 65 ans et plus. Un constat similaire s'applique aux familles dont le nombre d'années d'achat de la résidence est le plus élevé; le ratio atteignant 0,62 chez les familles ayant acquis leur rési-

dence depuis 5 ans avant de diminuer graduellement à 0,05 chez celles ayant fait l'achat depuis 25 ans et plus. À l'instar de ce qui a été observé précédemment, les familles à hauts revenus (125 000 \$ et plus) affichent généralement un ratio significativement inférieur à celui des autres familles (0,18 contre environ 0,33), et ce, même en tenant compte de l'âge, du nombre d'années d'achat de la résidence et de la région de résidence¹³.

Conclusion

En moyenne, les familles propriétaires du Québec ont versé un acompte équivalant à 29 % du prix de la résidence principale, ce qui se traduit par un solde hypothécaire initial moyen d'environ 130 000 \$. Contrairement à nos attentes, un peu plus d'une famille sur dix déclare avoir fourni un paiement initial inférieur à 5 % du prix de la résidence, soit sous le seuil de la SCHL. Ce résultat peut s'expliquer en partie par le fait que certaines familles ont pu fournir une mise de fonds non traditionnelle (emprunt, don ou travail exécuté sur la résidence).

À la lumière des résultats de l'ESF, nous avons relevé que les familles ayant contracté une hypothèque pour l'achat de la résidence principale et n'ayant plus d'hypothèque en 2012 ont acquis leur résidence depuis 25 ans en moyenne. Plus précisément, une famille sur deux parvient à régler l'hypothèque entre 15 ans et 20 ans, mais près d'une famille sur six ne parvient pas à le faire après 30 ans. Les familles plus âgées sont aussi plus susceptibles d'avoir remboursé l'emprunt sur leur résidence, quoique près d'une famille sur quatre âgée de 65 ans et plus détienne encore une hypothèque.

Tableau 7

Ratio moyen de la valeur de l'hypothèque sur la valeur de la résidence principale selon certaines caractéristiques, Québec, 2012

	Ratio	Intervalle de confiance	
Nombre d'années d'achat de la résidence			
Moins de 5 ans	0,62	0,58	0,65
De 5 ans à moins de 10 ans	0,40	0,35	0,45
De 10 ans à moins de 15 ans	0,26	0,21	0,30
De 15 ans à moins de 20 ans	0,17*	0,12	0,22
De 20 ans à moins de 25 ans	0,11*	0,07	0,15
25 ans et plus	0,05*	0,02	0,07
Âge du principal soutien économique			
Moins de 35 ans	0,62	0,57	0,66
35 à 44 ans	0,48	0,43	0,52
45 à 54 ans	0,27	0,23	0,31
55 à 64 ans	0,16	0,13	0,20
65 ans et plus	0,07	0,04	0,09
Revenu disponible (après impôts)			
Moins de 50 000 \$	0,27	0,22	0,31
50 000 \$ à 74 999 \$	0,35	0,31	0,39
75 000 \$ à 99 999 \$	0,39	0,33	0,44
100 000 \$ à 124 999 \$	0,31	0,25	0,36
125 000 \$ et plus	0,18	0,14	0,23
Ensemble des familles	0,31	0,29	0,33

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

12. Les résultats de l'analyse multivariée révèlent que la valeur de la résidence et les actifs nets (excluant la résidence) ne sont pas des facteurs significatifs lorsque l'on considère l'âge, le nombre d'années d'achat et le revenu disponible (résultats non présentés).

13. Selon les résultats de l'analyse multivariée (données non présentées).

Comme nous avons pu le constater, l'amortissement de l'hypothèque n'est pas un processus linéaire. Dans la mesure où les résidences acquièrent de la valeur avec le temps et que l'hypothèque initiale se réduit, une proportion importante de familles québécoises profite de l'équité de leur résidence pour renégocier le prêt à la hausse. Ce refinancement peut atteindre des proportions importantes, puisque près d'une famille sur quatre en 2012 détient un solde hypothécaire supérieur à celui contracté lors de l'achat. Les familles dont le principal soutien est âgé de moins de 55 ans tendent plus souvent à se retrouver dans cette situation.

Afin de tenir compte du refinancement et cerner adéquatement les déterminants de l'amortissement, nous avons vu qu'il est plus pertinent d'utiliser le ratio de l'hypothèque sur la valeur de la résidence (RHVR). Le stade de vie des familles exerce à cet égard un rôle crucial sur le RHVR. Ce phénomène découle pour une bonne part du fait que, contrairement aux jeunes familles, les familles plus âgées peuvent plus souvent financer leur résidence actuelle grâce à la vente de leur résidence antérieure. On a ainsi pu observer que le paiement initial de ces familles âgées tend à être relativement supérieur à celui versé par les familles plus jeunes.

Parallèlement à l'âge, le nombre d'années écoulées depuis l'achat constitue évidemment une variable déterminante sur l'amortissement de l'hypothèque. Dans une moindre mesure, le revenu familial exerce également une influence sur le règlement de l'hypothèque, les familles à très hauts revenus (125 000\$ et plus) étant plus susceptibles de s'être déchargées de cette obligation financière, en plus de présenter généralement un ratio d'endettement moins élevé que les familles dégageant des revenus plus faibles.

Références

CHAWLA, Ray K. (2011). *La répartition de la dette hypothécaire au Canada*, Statistique Canada, produit n° 75-001-X au catalogue, 11 p.

DUPOIS, François, Yves ST-MAURICE, Hélène BÉGIN et Chantal ROUTHIER (2008). « Loin d'être généralisée, la baisse des prix de l'immobilier résidentiel se poursuivra dans certaines parties du pays », Desjardins – Études économiques, *Point de vue économique*, 25 septembre 2008, 6 p.

GAUTHIER, Marc-André (2015). « L'endettement des familles québécoises : une comparaison Québec, Ontario, Canada », Institut de la statistique du Québec, *Données sociodémographiques en bref*, février 2015, vol. 19 n° 2, p. 1-10.

Le revenu des ménages propriétaires et locataires

par Stéphane Crespo¹

Il est connu que les ménages locataires, notamment au Québec, disposent d'un revenu moindre que les ménages propriétaires (SCHL, 2015²). Mais, comment leur revenu respectif a-t-il évolué au cours des dernières années? La part du revenu affectée à l'habitation a-t-elle changé? Dans cet article, à partir des données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), nous cherchons à répondre à ces questions, en tenant compte des principales caractéristiques sociodémographiques, telles que le type de ménage, l'âge du soutien principal et la région urbaine ou rurale de résidence.

Les ménages propriétaires et locataires : bref portrait

En 2002 comme en 2011, les ménages propriétaires représentent près de 60 % de l'ensemble des ménages (tableau 1). Ceux-ci sont proportionnellement plus nombreux chez les ménages dont le soutien est âgé de 45 à 64 ans (69 %), suivis dans des proportions semblables par ceux dont le soutien est âgé de 65 ans et plus ou de 25 à 44 ans (environ 55 %). La proportion de ménages propriétaires est, sans surprise, plus faible chez les ménages dont le soutien est âgé de moins de 25 ans. Mais, fait intéressant, cette proportion augmente sensiblement entre 2002 et 2011, passant de 24 % à 37 %.

Aussi, la propriété du logement est plus fréquente pour ces deux années parmi les couples (72 %) que parmi les familles monoparentales et les ménages d'une personne (moins de 50 %). Notons cependant que le taux de propriétaires parmi les familles monoparentales augmente sensiblement, passant de 32 % en 2002 à 45 % en 2011. Enfin, la propriété du logement est de loin plus fréquente en zone rurale (environ 80 %) qu'en zone urbaine (54 %).

Tableau 1

Part des ménages propriétaires dans l'ensemble des ménages, et effectif des ménages propriétaires, selon des caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2002-2011

	2002		2011	
	%		n	
Tous les ménages	58,9	59,9	1 832 000	2 050 000
Selon le type de ménage				
Ménages d'une personne	36,3	38,3	342 000	411 000
Familles monoparentales	32,2	44,5	58 000	75 000
Couples et autres types de ménages	72,1	71,7	1 432 000	1 564 000
Selon l'âge du soutien principal				
Moins de 25 ans	23,7	36,9	40 000	41 000
25-44 ans	54,6	54,6	687 000	666 000
45-64 ans	69,0	69,1	767 000	931 000
65 ans et plus	59,4	55,2	337 000	414 000
Selon la région				
Ménages urbains	54,1	54,1	1 366 000	1 471 000
Ménages ruraux	79,7	82,0	466 000	579 000

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'auteur remercie Milaiti Mbangare-Mobe de la Société d'habitation du Québec pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte.
2. Société canadienne d'hypothèque et de logement (2015). [En ligne]. [www.cmhc-schl.gc.ca/fr/clfihaciln/remaha/stdo/tado/tadedo_012.cfm].

Méthodologie

Les estimations du revenu après impôt des ménages propriétaires et locataires au Québec sont celles de la période 2002-2011. Toutes les estimations sont en dollars constants de 2011.

Afin de comparer les hausses relatives des revenus et des prix du logement, nous mesurons aussi, sur la même période, le coût d'habitation en pourcentage du revenu après impôt. Cet indicateur s'apparente à celui utilisé par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) ou la Société d'habitation du Québec (SHQ), à l'exception près que nous n'exprimons pas le coût d'habitation en pourcentage du revenu avant impôt comme le font ces organismes officiels; nous l'exprimons plutôt en pourcentage du revenu après impôt, puisqu'il s'agit d'un concept plus proche du revenu disponible pour la consommation.

Dans l'EDTR, pour les ménages propriétaires, le coût d'habitation comprend les paiements hypothécaires, les taxes foncières, les frais de copropriété (le cas échéant) et les paiements pour l'électricité, les combustibles et l'eau. Pour les ménages locataires, il comprend le loyer plus les paiements pour l'électricité, les combustibles et l'eau qui ne sont pas déjà compris dans le loyer.

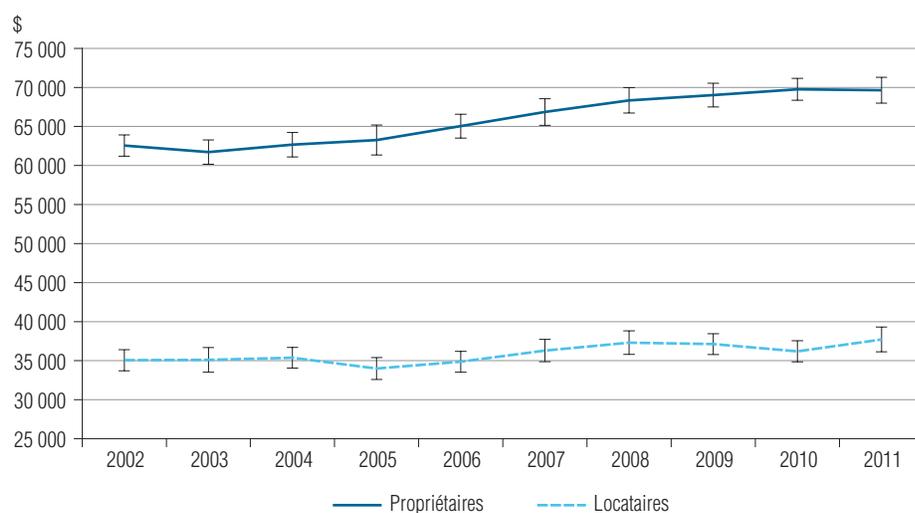
Le choix de 2002 comme année de référence du début de la période se justifie par le fait qu'aucune estimation du coût d'habitation n'est disponible dans l'EDTR avant cette année. Quant au choix de 2011 comme année de fin de période, il s'explique par la rupture de série entraînée par l'abandon de l'EDTR au profit de la nouvelle *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), dont la première année de référence est 2012. Statistique Canada, dans une note à l'usage des utilisateurs de cette enquête, a déconseillé jusqu'à nouvel ordre d'intégrer les données de l'EDTR et de l'ECR (Statistique Canada, 2014³).

Lorsque des estimations (du revenu après impôt ou du coût d'habitation en pourcentage de ce revenu) s'accompagnent d'intervalles de confiance, leur niveau est de 95 %.

Bien que le revenu des ménages propriétaires soit demeuré beaucoup plus élevé que celui des ménages locataires, ce revenu augmente dans les deux cas entre 2002 et 2011

À la lecture de la figure 1, on constate au premier chef la forte différence de revenu entre ces deux catégories de ménages. La différence moyenne est de 30 000 \$ à l'avantage des propriétaires pour l'ensemble de la période observée. Pour les deux groupes, le revenu augmente significativement entre l'année initiale et l'année terminale de la période⁴, mais la croissance du revenu réel après impôt s'élève à 11 % pour les propriétaires, contre 8 % pour les locataires (voir tableau 2). Cependant, on ne peut conclure que la différence est statistiquement significative.

Figure 1
Revenu moyen après impôt, ménages propriétaires et locataires, Québec, 2002-2011



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Statistique Canada (2014), *Note aux utilisateurs des données de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2012*, Ottawa, Statistique Canada, 6 p.

4. En effet, comme il y a absence de chevauchement des intervalles de confiance de 2002 et de 2011 (voir les barres greffées aux estimations de la figure 1), on peut conclure que le revenu, en terme réel, a significativement augmenté entre ces deux années.

Le revenu après impôt des familles monoparentales, des couples et autres types de ménages augmente significativement entre 2002 et 2011, tant pour les propriétaires que pour les locataires. Ainsi, la croissance est respectivement de 18 % et 13 % pour les propriétaires, et de 19 % et 8 % pour les locataires. Les écarts de croissance entre propriétaires et locataires ne sont cependant pas significatifs⁵.

Peu importe la catégorie d'âge du soutien principal, le revenu des ménages propriétaires augmente. Le revenu croît de 33 % pour les ménages dont le soutien est âgé de moins de 25 ans et respectivement de 13 %, 9 % et 19 % pour ceux dont le soutien est âgé entre 25 et 44 ans, entre 45 et 64 ans et de 65 ans et plus. Dans le cas des ménages locataires, ce taux de croissance est beaucoup plus faible dans toutes les tranches d'âge, à l'exception de celle des 45 à 64 ans. Ainsi, la croissance du revenu est faible ou presque nulle pour les ménages locataires dont le soutien est âgé de moins de 45 ans et de 65 ans et plus, tandis qu'elle s'élève à 15 % pour ceux dont le soutien est âgé entre 45 et 64 ans. Les données ne permettent cependant pas de conclure à des différences significatives entre les niveaux de croissance des ménages propriétaires et locataires, et ce, pour chaque catégorie d'âge du soutien principal.

Enfin, les données ne permettent pas non plus de conclure à des différences de croissance de revenu en fonction du lieu de résidence urbain ou rural. En effet, en zone urbaine, le revenu s'accroît de 10 % entre 2002 et 2011 chez les propriétaires et de 8 % pour les locataires. En milieu rural, les propriétaires obtiennent une croissance de 21 % de leur revenu après impôt contre 3 % chez les locataires. Quoique d'apparence élevée, cette différence n'est pas significative⁶.

Tableau 2

Revenu moyen après impôt, ménages propriétaires et locataires, selon des caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2002-2011

	Revenu moyen après impôt				
	2002	2011	Taux de croissance en dollars constants		
	\$ constants (2011)		Estimation	Borne inf. de l'I.C.	Borne sup. de l'I.C.
Ménages propriétaires					
Tous les ménages	62 600	69 600	11,3 ^{††}	6,9	15,7
Selon le type de ménage					
Ménages d'une personne	32 700	35 900	9,7	-2,3	21,7
Familles monoparentales	47 400	56 200	18,4 [†]	0,9	36,0
Couples et autres types de ménages	70 300	79 200	12,6 ^{††}	8,0	17,2
Selon l'âge du soutien principal					
Moins de 25 ans	45 300	60 300	32,9 [†]	4,9	61,0
25-44 ans	67 800	76 600	12,9 ^{††}	6,5	19,2
45-64 ans	69 100	75 500	9,2 [†]	0,5	17,8
65 ans et plus	38 900	46 300	19,1 ^{††}	8,2	30,0
Selon la région					
Ménages urbains	67 100	73 600	9,7 ^{††}	4,2	15,2
Ménages ruraux	49 300	59 600	20,9 ^{††}	12,1	29,6
Ménages locataires					
Tous les ménages	35 100	37 700	7,6 ^{††}	1,5	13,6
Selon le type de ménage					
Ménages d'une personne	24 500	25 200	2,9	-5,7	11,4
Familles monoparentales	30 200	35 800	18,6 ^{††}	4,4	32,8
Couples et autres types de ménages	47 500	51 400	8,2 [†]	0,9	15,5
Selon l'âge du soutien principal					
Moins de 25 ans	28 700	29 300	2,1	-22,7	26,9
25-44 ans	39 300	41 300	5,3	-3,4	14,0
45-64 ans	34 100	39 300	15,1 [†]	2,6	27,5
65 ans et plus	29 600	31 600	6,5	-10,9	24,0
Selon la région					
Ménages urbains	34 900	37 800	8,1 ^{††}	1,6	14,6
Ménages ruraux	36 300	37 200	2,5	-14,4	19,4

Note: †† $p \leq 0,01$; † $0,01 < p \leq 0,05$. Les tests ont comme hypothèse nulle que le taux de croissance est égal à 0. Les erreurs-types sont basées sur la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) à partir de 500 poids répliques.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. Des tests de différence entre les taux de croissance des ménages propriétaires et locataires ont été réalisés pour tous les sous-groupes du tableau 2, mais ne figurent pas dans ce tableau.
6. La faible taille de l'échantillon des ménages locataires en zone rurale, dont la population représente moins de 4 % de l'ensemble des ménages au Québec en 2011, explique ce résultat non concluant.

Mais qu'en est-il du coût d'habitation par rapport au revenu après impôt ?

Les données précédentes montrent que le revenu après impôt des ménages propriétaires et locataires au Québec s'accroît⁷. Parallèlement, on assiste, depuis 2002, à une hausse importante du prix des résidences (voir FCIQ 2011, graphique 1⁸). Dans les RMR de Montréal et de Québec en particulier, entre 2002 et 2011, le prix moyen réel des habitations augmente respectivement de 72 % et de 94 % (SCHL, 2015⁹, calculs additionnels par l'auteur). Pour sa part, le prix du loyer des locataires augmente plus rapidement que le coût de la vie. Ainsi, le prix moyen réel des loyers de deux chambres à coucher augmente de 10 % dans ces deux RMR (SCHL, 2015¹⁰, idem).

Afin de comparer les hausses relatives du revenu et du prix du logement, nous mesurons le coût d'habitation en pourcentage du revenu après impôt. Si cette part augmente, cela signifie que l'augmentation du coût d'habitation est plus rapide que celle du revenu disponible après impôt, laissant ainsi en termes réels moins de revenus pour les autres dépenses du ménage.

Tableau 3

Moyenne du coût d'habitation en pourcentage du revenu après impôt, ménages propriétaires et locataires, selon des caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2002-2011

	Moyenne du coût d'habitation en pourcentage du revenu après impôt		
	2002	2011	Différence 2011-2002
	%		Points
Ménages propriétaires			
Tous les ménages	20,1	21,4	1,3 [†]
Selon le type de ménage			
Ménages d'une personne	28,6	33,4	4,8 ^{††}
Familles monoparentales	28,5	28,3	-0,2
Couples et autres types de ménages	17,8	17,9	0,1
Selon l'âge du soutien principal			
Moins de 25 ans	32,3	29,5	-2,8
25-44 ans	22,0	24,8	2,8 ^{††}
45-64 ans	18,8	20,8	2,0
65 ans et plus	17,7	16,4	-1,3
Selon la région			
Ménages urbains	20,4	21,7	1,3
Ménages ruraux	19,3	20,5	1,2
Ménages locataires			
Tous les ménages	30,1	30,8	0,7
Selon le type de ménage			
Ménages d'une personne	37,8	38,3	0,5
Familles monoparentales	29,9	29,9	0,0
Couples et autres ménages	21,8	22,9	1,1
Selon l'âge du soutien principal			
Moins de 25 ans	40,1	40,0	-0,1
25-44 ans	26,2	28,9	2,7
45-64 ans	31,0	29,6	-1,4
65 ans et plus	32,6	33,5	0,9
Selon la région			
Ménages urbains	30,7	31,3	0,6
Ménages ruraux	23,8	25,6	1,8

Note: †† $p \leq 0,01$; † $0,01 < p \leq 0,05$. Les tests ont comme hypothèse nulle que la différence est égale à 0. Les erreurs-types sont basées sur la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) à partir de 500 poids répliques.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Il est relativement surprenant, d'ailleurs, que cette tendance n'ait pas été affectée outre mesure par la crise bancaire et financière de 2008, ce que révèle l'analyse des séries complètes de la période 2002-2011 (données non montrées).

8. Fédération des chambres immobilières du Québec (2011). « Quels facteurs expliquent l'évolution des prix des propriétés au Québec? » [En ligne]. [www.fcicq.ca/pdf/mot_economiste/me_022012.pdf].

9. Société canadienne d'hypothèque et de logement (2015). [En ligne]. [www.cmhc-schl.gc.ca/fr/clfihacilin/remaha/stdo/ouinin/ouinin_005.cfm].

10. Société canadienne d'hypothèque et de logement (2015). [En ligne]. [www.cmhc-schl.gc.ca/fr/clfihacilin/remaha/stdo/ouinin/ouinin_004.cfm].

Bien que les ménages propriétaires consacrent une part moins importante de leur revenu au coût d'habitation que les locataires, cette part augmente entre 2002 et 2011...

Les résultats du tableau 3 suggèrent, tant pour 2002 que 2011, que les ménages propriétaires, par rapport aux ménages locataires, consacrent au coût d'habitation une part significativement moindre de leur revenu après impôt. Ainsi, malgré des coûts d'habitation plus élevés chez les propriétaires (données non montrées) que chez les locataires, leurs revenus plus élevés permettent de réduire la part allouée à l'habitation. Peu importe la catégorie de ménage considérée pour l'analyse, la part du revenu après impôt consacrée au coût de logement demeure significativement moindre chez les ménages propriétaires, à l'exclusion des familles monoparentales pour lesquelles cette part est comparable¹¹.

Malgré cette situation relativement avantageuse pour les propriétaires, on constate toutefois une modeste augmentation, bien que significative, de la part allouée au logement. De 20 % en moyenne en 2002, les coûts d'habitation représentent 21 % en 2011, une hausse d'un point de pourcentage.

... en particulier pour les ménages d'une personne, et pour ceux dont le soutien est âgé entre 25 et 44 ans

Ce résultat masque cependant des hausses plus importantes pour certaines catégories de ménages. Ainsi, les ménages d'une personne consacrent en moyenne environ 4 points de pourcentage de plus de leur revenu au coût d'habitation en 2011 (33 %) comparativement à 2002 (29 %). Par ailleurs, les ménages dont le soutien est âgé de 25 à 44 ans allouent 3 points de pourcentage de plus de leur revenu après impôt à l'habitation (25 % en 2011, c. 22 % en 2002).

Parmi les ménages locataires, on n'observe pas cette tendance. Ainsi, le coût d'habitation, en pourcentage du revenu après impôt, n'augmente pas significativement pour l'ensemble de ces ménages, tout comme pour chacun des groupes de ménages analysés (type de ménages, l'âge du soutien et la région de résidence).

Synthèse

Cette brève exploration du revenu en fonction du mode d'occupation du logement a été réalisée au cours d'une période marquée par des hausses significatives des prix sur le marché de l'immobilier

résidentiel et locatif (2002-2011). On constate que les ménages propriétaires constituent près de 60 % de l'ensemble des ménages au cours de cette période, qu'ils sont surreprésentés parmi ceux qui ont comme soutien principal une personne âgée entre 45 et 64 ans, parmi les couples et parmi ceux vivant en zone rurale.

Il appert, qu'en moyenne, le revenu après impôt de ménages propriétaires est de 30 000 \$ supérieur aux ménages locataires. L'écart entre les ménages locataires et propriétaires est resté stable au cours de cette période puisque le revenu s'est accru pour les deux groupes de façon comparable. Par ailleurs, ce constat n'est pas différent lorsqu'on examine les variations selon le type de ménages, l'âge du soutien du ménage et le lieu de résidence urbain ou rural.

Il ressort surtout que les ménages propriétaires ont connu une augmentation significative de la part des coûts d'habitation sur le revenu après impôt entre 2002 et 2011. Cette hausse est particulièrement marquée chez les ménages composés d'une seule personne et les ménages propriétaires dont le soutien est âgé de 25 à 44 ans. Par contre, parmi les ménages locataires, aucune augmentation de cette part n'est constatée.

11. Résultats de tests statistiques non montrés et basés sur l'année de référence 2011.

DANS LA MÊME COLLECTION

Vient de paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 20 n° 1

Octobre 2015

- Les transferts interfamiliaux au Québec: héritages et transferts volontaires
- Lien entre le revenu individuel et le faible revenu de la famille
- Que font les ménages en manque d'argent?
- Les scénarios d'analyse des perspectives démographiques du Québec, 2011-2061
- Les estimations du revenu de l'Enquête nationale auprès des ménages: quelques résultats d'un exercice de validation – Mise à jour

Données sociodémographiques en bref, vol. 19 n° 3

Juin 2015

- Vieillesse démographique au Québec : comparaison avec les pays de l'OCDE
- La privation matérielle des ménages
- Aperçu du ratio d'endettement à la consommation des familles au Québec
- Les estimations du revenu de l'Enquête nationale auprès des ménages: quelques résultats d'un exercice de validation

À paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 20 n° 3 (titres et sujets provisoires)

Juin 2016

- Les parents nés de parents étrangers
- Analyse des perspectives démographiques selon une typologie régionale

AUTRES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Vient de paraître

Le bilan démographique du Québec : Édition 2015

Décembre 2015

Bulletin Coup d'œil sociodémographique

- n° 44 [Portrait de la discrimination au Québec](#)
- n° 43 [Portrait des proches aidants et les conséquences de leurs responsabilités d'aidant](#)
- n° 42 [Taux d'emploi des étudiants du Québec : encore parmi les plus élevés au Canada](#)

Décembre 2015
Octobre 2015
Octobre 2015

À paraître

Bulletin Coup d'œil sociodémographique

- n° 45 Quelques constats sur la population des municipalités du Québec au 1^{er} juillet 2015
- n° 46 La migration interrégionale au Québec en 2014-2015 : la région des Laurentides sort grande gagnante, la Côte-Nord grande perdante
- n° 47 L'espérance de vie des générations québécoises : observations et projections

Février 2016
Mars 2016
Mars 2016

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Ont collaboré à la réalisation : Anne-Marie Roy, mise en page
Esther Frève, révision linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Dominique André, responsable du bulletin
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3225)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : enbref@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2016
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation
personnelle est interdite sans l'autorisation
du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm